

Article

Dossier « Économie de la proximité »* Un approfondissement du modèle *exit-voice* par l'économie de la proximité

Olivier Bouba-Olga, Ornella Boutry, Audrey Rivaud

Économistes, CRIEF-TEIR, EA 2249, Université de Poitiers, 93 avenue du Recteur Pineau, 86022 Poitiers cedex, France

Mots-clés :
conflit d'usage ;
exit-voice ;
proximité ;
eau ;
bassin versant
de la Charente

Résumé – Nous développons dans cet article une grille d'analyse des conflits d'usage environnementaux, qui croise les apports du modèle *exit/voice* de Hirschman et les développements récents de l'économie de la proximité. Nous montrons notamment que les possibilités d'*exit* et de *voice* dépendent de la situation des acteurs dans l'espace physique (rôle de la proximité géographique), dans l'espace des ressources et dans l'espace des dispositifs de coordination (rôle de la proximité organisée). Nous appliquons ensuite cette grille de lecture au cas des conflits d'usage autour de la ressource en eau, en nous focalisant sur le conflit entre agriculteurs irrigants et ostréiculteurs. Jusqu'au début des années 2000, la conjonction d'une proximité géographique subie, d'une faible proximité organisée et d'une inégalité spatiale et institutionnelle des deux collectifs d'acteurs ne laissait entrevoir quasiment aucune issue au conflit. Depuis, la mise en place du Plan de gestion des étiages, à l'initiative de l'établissement public territorial de bassin du fleuve Charente (EPTB Charente) a permis de renforcer la proximité organisée entre acteurs et de pallier, au moins partiellement, les problèmes quantitatifs rencontrés.

Keywords:
Environmental
conflict;
exit-voice;
proximity;
water resources;
river Charente
area

Abstract – Refining the exit-voice model with proximity economics. This article aims to develop a theoretical analysis by combining Hirschman's exit-voice model with the recent development of proximity economics about the respective roles of geographical proximity and organised proximity in the production and management of environmental issues. We show that both exit and voice solutions depend on the actors' positioning in several social structures, i.e., geographical space, resources space and coordination structures. These theoretical findings are then applied to the issue of water resource conflicts observed in the French region drained by the river Charente. More precisely, we focus on the conflict between agriculture and oyster culture arising mainly from the intensive development of irrigation. Up to the early 2000s, we note that the conflict was difficult to solve since (i) geographical proximity was imposed on the stakeholders, (ii) mobilisation of organised proximity seemed very difficult for oyster culturists, (iii) the relation, both geographical and institutional, between agriculture and oyster culture was asymmetric. Since then, organised proximity has evolved positively thanks to the volumetric management coordinated by the River Charente Institution, which has introduced some new rules for irrigation practices. This development consolidates the voice solution and allows actors to partially solve the quantitative environmental problem they are faced with.

Introduction

L'économie de la proximité (Bellet *et al.*, 1993 ; Gilly et Torre, 2000 ; Pecqueur et Zimmermann, 2004 ; Torre et Rallet, 2005), initialement développée pour traiter des problèmes de coordination productive avec intégration explicite de leur dimension spatiale (analyse des systèmes

productifs locaux, de la géographie de l'innovation, de l'ancrage territorial des firmes, etc.), se penche depuis la fin des années 1990 sur la question des conflits d'usage environnementaux¹, en mobilisant pour cela la distinction fondatrice de cette « école de pensée » entre la proximité géographique, d'une part, qui traite « de la séparation

Auteur correspondant : O. Bouba-Olga, obouba@univ-poitiers.fr

* Cf. dans ce numéro la présentation de ce dossier dans l'éditorial.

¹ Pour une présentation, voir dans ce numéro l'article d'A. Torre et B. Zuindeau, « Les apports de l'économie de la proximité aux approches environnementales : inventaire et perspectives ».

dans l'espace et des liens en termes de distance », et la proximité organisée, d'autre part, qui traite « de la séparation économique et des liens en termes d'organisation de la production » (Gilly et Torre, 2000, pp. 12-13).

L'objectif de cet article est de participer à l'approfondissement de ces premiers développements, en croisant cette grille de lecture avec le modèle *exit-voice* développé en 1970 par Hirschman, dans le prolongement des travaux de Torre et Caron (2005). Hirschman (1970 et 1986) propose en effet une analyse particulièrement stimulante, qui se nourrit des apports des sciences économiques et des sciences politiques, et qui permet de recenser précisément les différentes solutions qui s'offrent aux acteurs pour remédier à des dysfonctionnements ou sortir des conflits qui émergent au sein d'une organisation. Les analyses en termes de proximité peuvent alors être vues comme un prolongement de ce modèle, dès lors que l'on prend acte du fait que les possibilités et l'efficacité des stratégies d'*exit* et de *voice* analysées par Hirschman dépendent de la situation des acteurs dans l'espace physique (rôle de la proximité géographique) et dans des espaces d'essence non spatiale (rôle de la proximité organisée). En retour, le recours à l'analyse de Hirschman permet de préciser l'analyse de la notion de proximité organisée et d'en tirer des implications importantes en termes de compréhension des conflits et des modalités de leur résolution.

Après avoir présenté, dans la première partie de l'article, la grille d'analyse résultant de ce croisement, nous proposons de l'appliquer au cas des conflits d'usage autour de la ressource en eau sur le bassin versant de la Charente. Ces conflits, qui relèvent à la fois de problèmes quantitatifs (usages concurrents d'une même ressource disponible en quantité limitée) et de problèmes qualitatifs de pollution (externalités négatives), mettent aux prises tout un ensemble d'acteurs et d'activités économiques. Nous avons cependant choisi de nous focaliser sur le conflit principal autour de l'irrigation, qui oppose agriculteurs irrigants et ostréiculteurs. Nous montrons que, jusqu'au début des années 2000, la conjonction d'une proximité géographique subie, d'une faible proximité organisée et d'une inégalité spatiale et institutionnelle des deux collectifs d'acteurs ne laissait entrevoir quasiment aucune issue au conflit. Depuis, la mise en place du Plan de gestion des étiages (PGE), à l'initiative de l'établissement public territorial de bassin du fleuve Charente (EPTB Charente), a permis de renforcer la proximité organisée entre acteurs et de pallier, au moins partiellement, les problèmes quantitatifs rencontrés.

Du modèle *exit-voice* à l'économie de la proximité

Les conflits entre acteurs, peu étudiés sous ce terme par les économistes, relèvent d'un problème plus général

de coordination. Comprendre les modalités de résolution des conflits suppose donc de s'appuyer sur une théorie plus générale de la coordination entre acteurs. Pour cela, nous proposons de mobiliser le modèle *exit-voice* développé par Hirschman, auquel nous apportons plusieurs compléments, en mobilisant les travaux de l'école de la proximité.

Les éléments de base du modèle *exit-voice*

Dans son ouvrage le plus célèbre, Hirschman (1970) se focalise sur les dysfonctionnements internes aux entreprises, aux organisations ou aux États et envisage différents types de solutions mobilisables par les acteurs. Son analyse permet de rendre compte des formes de conflictualité sociale et plus largement du changement social. Si son modèle n'a pas pour vocation initiale d'analyser des situations conflictuelles en tant que telles, mais tout type de dysfonctionnement dans une organisation économique ou politique, il dispose d'un pouvoir heuristique important pour traiter de la question des conflits d'usage environnementaux, et il nous apparaît cohérent avec notre approche des conflits, vus comme des moments particuliers d'un processus continu de coordination entre acteurs².

En effet, en considérant qu'un territoire conflictuel tel que le bassin versant de la Charente est une organisation particulière (organisation territoriale) et que le conflit, en l'occurrence un conflit d'usage environnemental, est un dysfonctionnement particulier de cette organisation, le modèle de Hirschman semble transposable à notre cadre d'étude.

Hirschman considère en première analyse que les acteurs peuvent apporter deux grands types de réponse aux dysfonctionnements constatés : soit ils adoptent un comportement de fuite (*exit*), soit ils prennent la parole (*voice*). Par exemple, les citoyens d'un État peuvent répondre à une répression politique par l'émigration (*exit*) ou par des manifestations (*voice*) ; les salariés d'une entreprise insatisfaits de leurs conditions de travail peuvent décider de quitter leur emploi (*exit*) ou d'exprimer leur mécontentement afin que la situation s'améliore (*voice*) ; des consommateurs déçus par la qualité d'un produit peuvent réagir en effectuant leurs achats ailleurs (*exit*) ou bien en se plaignant aux responsables de l'entreprise productrice (*voice*), etc.

Dans certains cas, l'une des deux options, *exit* ou *voice*, est impossible et les deux solutions apparaissent alors complémentaires. Dans d'autres cas, *exit* et *voice* sont envisageables et apparaissent donc comme substituables. Hirschman (1986, p. 59) précise que le *voice* est souvent

² Dès la première page de son ouvrage, Hirschman affirme ainsi : « [...] *no matter how well a society's basic institutions are devised, failures of some actors to live up to the behaviour which is expected of them are bound to occur, if only for all kinds of accidental reasons.* »

préférable, car l'*exit* est « un moyen puissant mais indirect et assez grossier de faire savoir à la direction que les choses ne vont pas » et il peut être à l'origine d'un processus cumulatif de détérioration (par exemple, un quartier difficile, où sont localisées de nombreuses personnes pauvres, verra partir prioritairement celles qui disposent des moyens financiers les plus importants, et ainsi s'accroître le phénomène de ghettoïsation).

En s'interrogeant sur les moyens de freiner l'*exit* et de favoriser le *voice*, Hirschman (1986) est amené à distinguer deux types de *voice*, correspondant à deux étapes différentes de la prise de parole des acteurs. La première, le *voice* horizontal, renvoie à l'organisation des acteurs en collectifs, qu'ils soient formels ou informels, dans le but de préparer l'action collective. Ce n'est qu'une fois cette étape réalisée que les acteurs peuvent, de manière efficace, prendre la parole face à l'autorité régulatrice, ceci marquant l'entrée dans la seconde étape, qualifiée de *voice* vertical.

Pour comprendre davantage l'arbitrage réalisé par les acteurs entre *exit* et *voice*, Hirschman introduit une troisième notion, le *loyalty*, qu'il relie à la confiance que les acteurs peuvent porter à l'organisation à laquelle ils appartiennent – sentiment de patriotisme dans le domaine politique, attachement des consommateurs à une marque dans le domaine économique. Dans les cas où *exit* et *voice* sont possibles, les individus opteront alors pour le *voice* soit s'ils sont loyaux, soit s'ils considèrent qu'ils peuvent influencer l'évolution de leur organisation. Ces deux conditions sont en fait interdépendantes et s'autorenforcent : les personnes loyales cherchent à gagner de l'influence et les personnes influentes sont de plus en plus attachées à l'organisation, persuadées de pouvoir la faire évoluer. Au total, le *loyalty* aurait donc tendance à freiner le recours à l'*exit* et à favoriser davantage le recours au *voice*.

Premiers approfondissements de la typologie de Hirschman

Le modèle développé par Hirschman nous permet de tracer les contours d'une première typologie des solutions potentiellement mobilisables par des acteurs pour répondre à un dysfonctionnement quelconque. Nous proposons ici de préciser et d'approfondir cette typologie en décomposant les solutions génériques d'*exit* et de *voice* (Fig.).

Premièrement, en ce qui concerne la solution d'*exit* proposée par Hirschman, celle-ci peut recouvrir deux types de solutions distinctes. Un acteur insatisfait par la quantité ou la qualité de la ressource qu'il utilise peut choisir de se déplacer dans l'espace physique (migration, délocalisation, déménagement), en se localisant près d'une ressource plus abondante et/ou de meilleure qualité

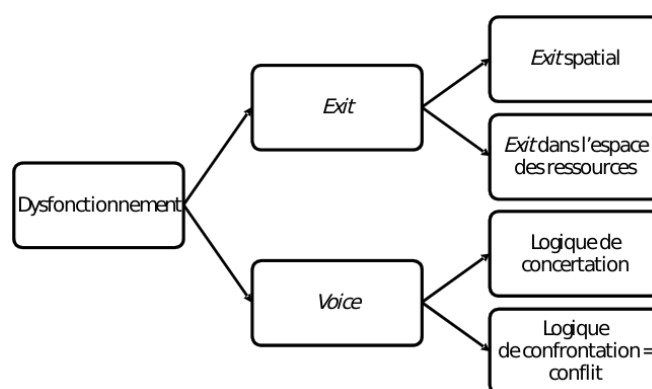


Fig. Les solutions de base aux dysfonctionnements.

et ainsi ne plus avoir à subir le dysfonctionnement : c'est un *exit* spatial. Mais ce même acteur peut choisir, plutôt que de quitter l'organisation qui dysfonctionne, de modifier son usage, afin d'utiliser une autre ressource ou une quantité moindre de la ressource en question, ce qui lui permettra là encore de se soustraire au dysfonctionnement : c'est alors un *exit* dans l'espace des ressources. Nous proposons donc une distinction entre deux formes d'*exit* : d'une part, l'*exit* spatial (on quitte l'organisation qui dysfonctionne) ; d'autre part, l'*exit* dans l'espace des ressources (on modifie son usage).

Deuxièmement, au niveau cette fois du *voice*, nous proposons également de distinguer deux cas. Nous désignons par *voice*-concertation la mise en place d'une négociation entre les acteurs et par *voice*-confrontation, l'engagement des acteurs dans une relation conflictuelle. Ces deux notions ne sont pas nécessairement antagoniques : il existe un continuum de situations entre les deux types de *voice* mêlant différents degrés de confrontation et de concertation ; de plus, un engagement dans une logique de confrontation peut être vu par les acteurs comme une étape inévitable, préalable à une logique de concertation. La distinction que nous introduisons nous permet de mettre en exergue le rôle des instances de gouvernance dans la gestion des situations d'affrontement et les enjeux en termes de développement des logiques de concertation.

Par rapport aux premiers développements de Torre et Caron (2005), ces premiers approfondissements permettent d'avancer dans différentes directions. Alors que ces auteurs réduisent les solutions d'*exit* à l'*exit* spatial, en soulignant « les limites de la solution du vote avec les pieds dans l'expression des conflits », nous insistons pour notre part sur le fait que l'*exit* peut être métaphorique (*exit* dans l'espace des ressources). Cette décomposition, ajoutée à la distinction entre *voice*-confrontation et *voice*-concertation, nous permet d'introduire dans l'analyse un nouvel ensemble de solutions aux conflits. Nous soulignons dès lors le caractère polymorphe et potentiellement

polémogène d'un dysfonctionnement et la variété des réponses pouvant être apportées par les acteurs.

Une fois l'ensemble des solutions potentielles identifié, il faut s'interroger sur la façon dont les acteurs vont arbitrer entre les différentes possibilités d'action. Fondamentalement, si on considère que les acteurs sont rationnels, même de manière limitée (Simon, 1982), ils vont opter pour la solution la moins coûteuse et conserver le même comportement tant qu'ils seront satisfaits. Les différentes solutions que nous venons d'identifier font, en effet, supporter un coût à chacun des acteurs, qu'ils vont comparer au coût du dysfonctionnement initial pour retenir la solution la plus avantageuse. Si le coût de chacune des solutions potentiellement mobilisables est supérieur au coût du dysfonctionnement, l'acteur préférera ne pas modifier son comportement.

Le croisement entre *exit-voice* et proximité

Dans tout un ensemble de cas, le processus de décision d'un acteur va logiquement être influencé par sa localisation géographique et la nature des relations qu'il entretient avec les autres acteurs touchés par le dysfonctionnement. Cela signifie donc qu'il faut prendre en compte la situation des acteurs, d'où l'intérêt de mobiliser les notions développées par l'économie de la proximité. Cette dernière permet de préciser et de compléter la notion de rationalité limitée, en considérant qu'on ne peut comprendre les comportements des acteurs sans intégrer à l'analyse le fait que ces acteurs soient situés, et ce de différentes manières : dans l'espace physique, dans l'espace des ressources et dans l'espace des dispositifs de coordination. Il s'agit alors de poser une hypothèse plus forte que celle de rationalité limitée, que nous qualifierons d'hypothèse de rationalité située (Pecqueur et Zimmermann, 2004), les possibilités d'*exit* et de *voice* dépendant de la situation des acteurs dans les différents espaces mentionnés. Nous nous basons sur les travaux les plus récents de l'économie de la proximité, appliqués à l'analyse des conflits d'usage et de voisinage³ et remobilisons les notions de proximité géographique, celle-ci pouvant être subie ou recherchée, et de proximité organisée, celle-ci pouvant être forte ou faible (Torre et Caron, 2002).

La nature des deux formes de proximité va contraindre les choix des acteurs en réduisant l'ensemble des solutions possibles. En effet, alors que les situations où la proximité géographique est recherchée par les acteurs autorisent le recours aux deux formes d'*exit*, à l'opposé, quand la proximité géographique est subie, les acteurs sont contraints dans leur localisation et l'*exit* spatial est impossible, soit pour des raisons techniques, soit pour des raisons économiques (coût d'opportunité du déplacement trop élevé).

³ Pour l'ensemble des références et une synthèse des travaux réalisés, voir dans ce numéro l'article d'A. Torre et B. Zuindeau, *op. cit.*

Tableau. *Exit/voice* et proximités.

Réponses au dysfonctionnement		Proximité organisée	
		forte	faible
Proximité géographique	recherchée	<i>Exit</i> ou <i>voice</i> -concertation	<i>Exit</i>
	subie	<i>Exit</i> dans l'espace des ressources ou <i>voice</i> -concertation	<i>Exit</i> dans l'espace des ressources ou <i>voice</i> -confrontation

La proximité organisée, appréhendée comme un facilitateur de relations, aura quant à elle plutôt un impact sur la nature du *voice* observé. Ainsi, la proximité organisée favorise le développement et rend plus efficaces les tentatives de concertation entre les acteurs (*voice*-concertation), alors que son absence condamne ce type de solution et coïncide davantage avec le développement d'affrontements entre les acteurs (*voice*-confrontation).

L'intérêt de ce croisement réside dans sa capacité, d'une part, à identifier l'ensemble des modalités de résolutions envisageables pour répondre à un dysfonctionnement, et, d'autre part, à montrer en quoi l'ensemble des solutions mobilisables se réduit, selon la situation des acteurs dans l'espace physique et dans l'espace organisé. Notre croisement est élaboré à partir d'un cas simplifié de dysfonctionnement entre deux collectifs d'acteurs, égaux face à l'espace et dans la même situation en termes de proximité géographique (les deux la subissent versus les deux la recherchent) et de proximité organisée. Sous ces hypothèses, nous pouvons construire le tableau ci-dessus.

Lorsque la proximité géographique est recherchée, quelle que soit la nature de la proximité organisée, les deux solutions d'*exit* sont envisageables : l'*exit* spatial et l'*exit* dans l'espace des ressources. Dans le cas où la proximité organisée est forte, les acteurs pourront de surcroît recourir au *voice*-concertation. Le choix d'une solution plutôt qu'une autre dépendra du bilan coût/avantage réalisé par les acteurs et, pour reprendre l'analyse de Hirschman, de la loyauté des membres vis-à-vis de l'organisation. Lorsque la proximité de coordination est faible, le *voice*-concertation n'est alors plus efficace et les acteurs ont donc seulement le choix entre les deux formes d'*exit*.

Lorsque la proximité géographique est subie, l'*exit* spatial est impossible. Les acteurs peuvent recourir à l'*exit* dans l'espace des ressources ou au *voice* sous ses deux formes (concertation et confrontation). La nature de ce dernier dépendra de l'efficacité des dispositifs de coordination existants, c'est-à-dire du degré de proximité organisée préexistant. En cas de défaillance de ces dispositifs, les acteurs se tourneront plutôt vers la confrontation. Si, au contraire, les dispositifs s'avèrent efficaces, les acteurs seront incités à se tourner vers la concertation.

Le cas « idéal », celui en tout cas qui laisse le plus de marges de manœuvre aux acteurs, serait donc le croisement d'une proximité géographique recherchée et d'une proximité organisée forte. Ainsi, les individus pourraient remédier au dysfonctionnement en recourant aux deux formes d'*exit* ou en recherchant une solution négociée.

Cette typologie permet de pressentir des enjeux en termes de gouvernance territoriale, en rejoignant, ce faisant, certaines interrogations de Hirschman (1970, p. 5) quant à l'efficacité des institutions en place : « *What is the comparative efficiency of the two options as mechanisms of recuperation? [...] What institutions could serve to perfect each of the two options as mechanisms of recuperation? Are institutions perfecting the exit option compatible with those designed to improve the working of the voice option?* »

L'exemple du bassin versant de la Charente

Le bassin versant de la Charente est un territoire sur lequel les conflits d'usage sont particulièrement nombreux et diversifiés : partage et préservation de la ressource en eau, implantation d'éoliennes, appropriation du foncier, etc., sont autant d'enjeux qui suscitent l'émergence de rapports conflictuels entre différentes parties prenantes. Un travail de recension des conflits d'usage environnementaux met cependant en exergue la place prépondérante occupée par le conflit autour de la ressource en eau⁴. Ce dernier représente 40 % des conflits relatés dans la presse quotidienne régionale⁵, thématiques quantitatives et qualitatives confondues, pour la partie aval du bassin. Il est suivi dans 23 % des cas par les conflits relatifs au patrimoine naturel et, dans 12 % des cas, par des conflits concernant le bruit et le paysage. Par ailleurs, un travail complémentaire d'enquêtes à dire d'experts (Boutry, 2007 ; Bouba-Olga et al., 2008) montre que le conflit sur l'eau porte principalement sur les problèmes de surexploitation de la ressource impliquant en premier lieu l'agriculture irriguée, fortement implantée sur notre territoire d'étude, et mettant essentiellement aux prises les agriculteurs, les conchyliculteurs, les associations de protection de la nature et l'État⁶. Dans le cadre de cet article, nous avons choisi de nous concentrer sur les modalités de coordination entre les agriculteurs et les conchyliculteurs, afin de tester le pouvoir heuristique de notre grille d'analyse. Au préalable, nous proposons une présentation succincte du

bassin versant de la Charente, dans le but de mettre en évidence les enjeux qui existent autour du dépassement du conflit impliquant l'agriculture et la conchyliculture.

Présentation du bassin versant

Avec près de 50 % de la superficie régionale, le bassin versant de la Charente est le plus grand bassin hydrographique de la région Poitou-Charentes. C'est un bassin rural, globalement peu dense (58,7 habitants au kilomètre carré contre 104 de moyenne nationale) et peu urbanisé (50 % de la population vit dans des communes de moins de 2 000 habitants ; 84 % des communes du bassin ont une population inférieure à 1 000 habitants), mais marqué par un fort contraste entre la frange côtière densément peuplée (80 à 100 habitants au kilomètre carré) et l'intérieur rural où la densité chute. Le dynamisme économique de ce territoire se concentre autour de trois pôles : le tourisme ; l'agriculture et l'industrie agroalimentaire ; la conchyliculture. Les autres formes d'industries sont regroupées en quelques pôles et se manifestent par un tissu dense de PME autour d'Angoulême et de Cognac principalement.

Les activités touristiques et de loisirs, particulièrement développées dans le département de la Charente-Maritime (1,2 milliards d'euros), représentent la première activité économique du bassin en termes de chiffre d'affaires (370 millions d'euros). Elles se développent principalement sur le littoral autour des activités de baignade, de navigation de plaisance, mais aussi de thalassothérapie, de plongée, etc. L'agriculture occupe la deuxième place avec 5 % du PIB du bassin et 11 % de l'emploi (Loubier et al., 2005). Cette activité occupe 60 à 90 % de la surface des sous-bassins. Elle se caractérise par une relative diversité des systèmes de production. Toutefois, les grandes cultures ont connu un fort développement à partir des années 1980 et, avec elles, les systèmes irrigués (les surfaces irriguées dans la région Poitou-Charentes ont été multipliées par cinq entre 1979 et 1996). La viticulture est également très présente et spécialisée, pour l'essentiel, dans la production de cognac. L'élevage intensif, en net recul, se concentre pour sa part sur la frange limousine du bassin. La conchyliculture, enfin, principalement implantée sur le bassin de Marennes-Oléron, est très largement spécialisée dans l'ostréiculture (95 % des entreprises conchylocoles du bassin). Le chiffre d'affaires de la filière ostréicole est supérieur à 200 millions d'euros en Charente-Maritime et l'activité représente 9 000 emplois directs. À titre de comparaison, le chiffre d'affaires de l'agriculture irriguée (75 000 hectares pour une SAU⁷ d'environ 750 000 hectares) sur l'ensemble du bassin est estimé à 100 millions d'euros (EPTB Charente, 2004). Le bassin de Marennes-Oléron est le premier bassin européen en termes de commercialisation des huîtres. Il assure

⁴ Le travail de recension des conflits d'usage a été réalisé dans le cadre des programmes de recherche ANR ANDYCOT (Analyse des dynamiques conflictuelles des territoires français) et COVER (Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux et périurbains).

⁵ Édition du quotidien *Sud Ouest* pour l'année 2005.

⁶ Cf. Bouba-Olga et al. (2006) pour davantage de développements.

⁷ SAU : surface agricole utile.

également l'approvisionnement en naissain des sites de production de Normandie, Bretagne, Loire-Atlantique et Méditerranée. Il est enfin particulièrement reconnu pour sa spécialisation dans l'affinage des huîtres en claires⁸, ces dernières conférant une caractéristique paysagère qui contribue à l'attractivité du territoire.

Les spécificités productives de ces trois activités impliquent une dépendance par rapport à la ressource en eau, tant au niveau quantitatif que qualitatif. Nous l'avons évoqué, l'activité touristique est en partie liée à la qualité des eaux littorales (pour la baignade et les activités nautiques notamment) et l'affluence de la population en période estivale se traduit par une augmentation importante de la demande en eau douce (alimentation en eau potable, campings, équipements aquatiques municipaux, golfs, etc.). L'activité agricole mobilise l'eau douce dans son processus de production afin de sécuriser les cultures. Les prélèvements réalisés en période d'étiage pour l'irrigation représentent 80 % de l'ensemble des prélèvements et exercent de ce fait une pression importante sur la ressource. Au-delà des pressions quantitatives, l'intensification des pratiques agricoles s'est également traduite par un accroissement de la consommation d'intrants ayant un impact négatif sur la qualité des eaux. Enfin, la production ostréicole nécessite pour son bon déroulement des apports en eau douce réguliers en provenance du bassin versant. En effet, l'eau douce influe sur le degré de salinité du milieu estuarien, celui-ci devant être maintenu en dessous du niveau de salinité de la mer pour garantir la survie des jeunes huîtres. Par ailleurs, l'eau est un vecteur d'éléments nutritifs permettant le développement du phytoplancton, à la base de l'alimentation des coquillages. Elle joue donc un rôle décisif dans la croissance des huîtres. Parallèlement, si l'eau douce est nécessaire au développement de l'activité ostréicole, elle peut également nuire à la production, en raison des pollutions qu'elle véhicule, et altérer la qualité des coquillages, les rendant impropres à la consommation.

Face aux exigences variées émanant des activités motrices du bassin versant, le fleuve Charente présente des caractéristiques qui ne permettent pas de satisfaire l'ensemble des besoins en période d'étiage (Bry et Holflack, 2004 ; Loubier *et al.*, 2005). La faible déclivité du bassin versant, les relations entre les eaux superficielles et les eaux souterraines et les faibles pluies estivales engendrent régulièrement un débit insuffisant, pouvant aller jusqu'à la survenance d'assecs. De manière générale, on estime que les besoins permettant de satisfaire le bon fonctionnement des activités économiques et des milieux aquatiques s'élèvent à 120 millions de mètres cubes en année sèche, alors que les capacités de la ressource se situent à 60 millions de mètres cubes entre juin et octobre (EPTB Charente,

2004). Ces conditions difficiles offrent un terrain favorable à l'écllosion de conflits liés à des usages concurrents de la ressource, d'autant plus que les activités situées en amont du bassin sont celles qui utilisent les plus grands volumes d'eau. À ces problèmes quantitatifs se couplent des problèmes qualitatifs, ces derniers se renforçant du fait de la faiblesse des effets de dilution quand le débit de la Charente est trop faible. La première cause de mauvaise qualité des eaux est la concentration de nitrates, en raison principalement d'intrants utilisés pour la production de grandes cultures et des effluents d'élevage. S'y ajoutent les effluents des stations d'épuration, riches en phosphore et en matière organique, qui provoquent des carences d'oxygène et sont responsables de l'eutrophisation des cours d'eau. Les produits phytosanitaires dépassent également souvent le seuil toléré dans les eaux superficielles et dans les eaux souterraines. Au problème de concurrence pour l'accès à la ressource, s'ajoute donc un problème d'externalités négatives.

En dépit des exigences élevées de l'activité touristique par rapport à la ressource en eau, les tensions et les conflits qui apparaissent le plus fortement sur ce territoire ont trait aux questions de partage de cette ressource entre les agriculteurs irrigants et les ostréiculteurs. L'intérêt porté aux problèmes de coordination entre les deux collectifs d'acteurs alimente une réflexion plus large, menée sur les modalités de résolution du dysfonctionnement concernant la gestion de la ressource en eau dans le bassin versant de la Charente.

Le conflit entre agriculteurs irrigants et ostréiculteurs

La présentation des activités du bassin de la Charente et du régime hydraulique de ce territoire nous a permis de mettre en évidence un dysfonctionnement important dans l'organisation territoriale concernant la satisfaction des différents besoins en eau. Nous cherchons désormais à comprendre les facteurs à l'origine du conflit d'usage entre les agriculteurs irrigants et les ostréiculteurs, en mobilisant la grille de lecture que nous avons développée dans la première partie de ce travail. Nous proposons donc une analyse de la situation des acteurs, afin de pouvoir nous prononcer sur les marges de manœuvre dont disposent ces derniers pour faire face au défaut de gestion intégrée de la ressource en eau, en nous appuyant sur différents travaux d'enquêtes à dire d'experts et auprès des professionnels (Bouba-Olga *et al.*, 2008 ; Rivaud, 2009).

En reprenant la grammaire de la proximité, on observe que la survenance du conflit d'usage entre les agriculteurs irrigants et les ostréiculteurs trouve son origine dans la contrainte de proximité géographique que subissent les acteurs : les activités ostréicoles et agricoles sont localisées dans des lieux spécifiques impliquant l'existence de coûts irrécupérables en cas de déplacement physique de

⁸ Les claires sont des bassins naturels creusés dans les marais, dans lesquels les huîtres sont déposées en vue de l'affinage.

l'activité. En effet, les pressions pour l'accès au foncier sont très importantes tant pour l'agriculture que pour l'ostréculture, et l'emplacement géographique joue un rôle stratégique dans le processus de création de valeur des produits, particulièrement dans le cadre de la production ostréicole (du fait de l'existence de la marque Huîtres Marennes-Oléron). La solution d'*exit* spatial est donc difficilement envisageable. Le cloisonnement des différentes étapes du cycle de production de l'huître n'exclut cependant pas totalement cette solution. En effet, l'élevage, étape intermédiaire se situant après le captage des larves d'huîtres et avant l'affinage des coquillages en vue de leur commercialisation, peut faire l'objet d'une délocalisation en Bretagne et en Normandie, notamment pour palier les problèmes de croissance présents dans le bassin de Marennes-Oléron⁹. Néanmoins, ces possibilités d'*exit* spatial sont limitées pour les ostréculteurs et particulièrement réduites pour les agriculteurs ; aussi pouvons-nous considérer que l'existence d'une proximité géographique subie freine, voire annule, la possibilité de recourir à une telle solution.

Un autre point essentiel pour comprendre le conflit et les modalités de sa résolution renvoie à la notion d'inégalité des acteurs face à l'espace. Celle-ci résulte d'abord de leur localisation géographique : les agriculteurs sont situés en amont de la ressource, alors que les ostréculteurs sont localisés sur le littoral et sont de ce fait les derniers utilisateurs des eaux continentales. Logiquement, les ostréculteurs sont exposés aux variations de l'état à la fois quantitatif et qualitatif de la ressource, imprimées notamment par les agriculteurs. Cette localisation spécifique n'est pas sans incidence sur l'expression de la proximité organisée dans le bassin, dans la mesure où elle structure en partie le discours des collectifs d'acteurs et détermine le positionnement dans le rapport de force (Torre et Zuindeau, 2009). À titre d'illustration, la position aval des conchyliculteurs les contraint à apporter la preuve des nuisances qu'ils avancent, alors que les acteurs en amont n'ont pas à vérifier *ex ante* la nocivité éventuelle de leurs rejets ou l'impact des pressions exercées en termes de prélèvements.

Outre l'importance de leur situation géographique, les acteurs sont également situés dans l'espace des ressources et dans l'espace des structures de coordination. Les logiques sectorielles à l'œuvre ont des incidences sur la définition de ces espaces et donc sur les comportements productifs des acteurs. Les transformations qui s'opèrent dans le secteur agricole ont tendance à

accentuer la sensibilité des exploitants aux logiques de maximisation des rendements, renforçant ainsi l'intérêt d'utiliser la technique de l'irrigation. En effet, si les orientations choisies au cours des différentes réformes de la politique agricole commune se traduisent par une plus grande prise en compte des enjeux environnementaux et semblent limiter les logiques productivistes par l'intermédiaire du découplage des aides, elles conduisent également à une libéralisation du secteur agricole et incitent les agriculteurs à mieux répondre aux signaux du marché (Rivaud, 2008). Dans un contexte de rémunération élevée des matières premières sur les marchés mondiaux, les logiques productives basées sur l'intensification des systèmes trouvent une nouvelle légitimité. Les déterminants macro-institutionnels, qui structurent une partie des décisions des acteurs agricoles, ne semblent donc pas aller dans le sens d'une résolution du conflit d'usage autour de la ressource en eau. Par ailleurs, un certain nombre de déterminants cognitifs (ayant trait aux ressources des acteurs) limite les possibilités de modification des stratégies productives empruntées (Belis-Bergouignan et Saint Ges, 2004 ; Labarthe, 2005).

Les contraintes sectorielles de l'ostréculture conditionnent également son rapport à la ressource. Les logiques d'intensification des processus productifs en cours, à l'image de l'évolution connue par le secteur agricole (Toulhoat, 2008), concomitantes à la baisse du cours de l'huître, conduisent les ostréculteurs à saturer leur zone d'exploitation. Dès lors, ils expriment des attentes supérieures en termes d'apports en eau douce sur le littoral pour garantir la production de nourriture nécessaire à la croissance de leur produit. Parallèlement, la crise des mortalités des jeunes huîtres survenue au cours de l'été 2008 conduit à un renforcement des exigences des ostréculteurs en matière de qualité des eaux en provenance du bassin versant et renforce la volonté de faire émerger les principes d'une gestion intégrée de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant.

Les acteurs se situent donc dans des dynamiques qui leur sont propres et qui répondent en partie aux contraintes de leur secteur. Néanmoins, ils sont dans une situation d'interdépendance puisqu'ils mobilisent une ressource commune, ce qui nous conduit à nous intéresser aux dimensions de la proximité organisée. Les investigations menées sur notre territoire d'étude nous amènent à souligner l'existence d'une asymétrie institutionnelle entre les agriculteurs irrigants et les ostréculteurs. Ce point ressort assez fortement dans le travail d'enquête de Granjou et Garin (2006) sur la gestion volumétrique dans le bassin de la Charente : un certain nombre d'acteurs non irrigants dénoncent « la relation privilégiée entre administration et irrigants, qui aboutit à une emprise du monde agricole sur les différentes composantes du système, depuis l'information à la base des mesures de gestion jusqu'aux dispositifs de contrôle et de sanction,

⁹ Si la faiblesse des apports en eau en période estivale influence la capacité trophique du bassin ostréicole et joue un rôle dans la croissance des huîtres, la mise en œuvre d'une stratégie d'*exit* spatial de la part des ostréculteurs répond avant tout à un problème de surexploitation de l'estran, lié à une densité locale des coquillages trop importante au regard des capacités nutritives de la zone (Héral et al., 1989).

en passant par la négociation de mise en œuvre des restrictions ». Les auteurs indiquent, par exemple, qu'à la demande des irrigants, l'administration a entériné un protocole de gestion basé sur une surface irriguée de 10 000 hectares sur le bassin versant amont, alors même que le recensement général agricole révèle que la surface irriguée réelle n'atteignait pas 9 000 hectares en 2000, cultures irriguées au printemps incluses. Un autre stigmate de cette asymétrie institutionnelle réside dans la faiblesse des institutions conchylicoles par rapport aux institutions agricoles : il n'existe pas de chambre dédiée aux conchyliculteurs, qui certes cotisent à la chambre d'agriculture, mais ne disposent pas de services au sein de cet organisme. Enfin, la puissance de l'organisation syndicale agricole, caractérisée par une très forte unité, contrairement au syndicalisme ostréicole, accentue encore le déséquilibre entre les deux collectifs d'acteurs dans l'expression des rapports de force.

L'inégalité face à l'espace et l'asymétrie institutionnelle, auxquelles il convient d'ajouter les dynamiques sectorielles internes à l'agriculture et à l'ostréiculture, sont autant d'éléments qui réduisent les capacités de l'organisation territoriale à faire interagir ses membres pour dépasser les problèmes liés aux externalités négatives et au partage de la ressource en eau sur le bassin versant de la Charente. Ces éléments révèlent dès lors la faiblesse de la proximité organisée. L'éventail des modalités de réponse au dysfonctionnement se restreint donc une nouvelle fois, dans la mesure où la probabilité de succès des solutions de *voice*-concertation semble limitée : peu pénalisés par la concurrence pour l'usage de la ressource ou par les externalités négatives, les agriculteurs ne sont pas incités à s'engager dans un processus de négociation ; les ostréiculteurs, pour leur part, conscients du déséquilibre au sein des dispositifs constitutifs de la proximité organisée, sont dissuadés d'adopter un comportement de *voice*-concertation.

L'existence combinée d'une proximité géographique subie par les deux collectifs en conflit et d'une faible proximité organisée implique que les acteurs se situent dans la quatrième configuration de la typologie proposée plus haut : seules les solutions d'*exit* dans l'espace des ressources ou de *voice*-confrontation semblent envisageables. C'est effectivement dans ce type de stratégies que s'engagent les ostréiculteurs, davantage contraints que les agriculteurs à essayer de dépasser le dysfonctionnement. Ils adoptent un comportement de *voice*-confrontation lorsqu'ils ont recours à des manifestations (blocage des autoroutes, opérations escargots, etc.) pour faire entendre leur besoins. Ils adoptent aussi un comportement d'*exit* dans l'espace des ressources lorsqu'ils recourent de plus en plus fréquemment au naissain triploïde d'écloserie, afin de s'affranchir des contraintes d'approvisionnement en eau douce en période d'étiage et de raccourcir le cycle de production de l'huître, que les déficits de croissance estivaux

rallongent¹⁰. L'expérimentation de l'élevage sur filières renvoie également à une stratégie d'*exit* dans l'espace des ressources : cette technique de production empruntée à la mytiliculture consiste à installer les coquillages en pleine mer au moyen de cordes suspendues, afin d'obtenir une croissance plus rapide des coquillages – ces derniers étant toujours immergés, ils ont accès à la nourriture en permanence. Le développement de la culture sur filières entraînant une modification de l'occupation du domaine public maritime, les ostréiculteurs se heurtent toutefois à l'émergence d'un nouveau conflit avec les plaisanciers concernant le partage de l'espace. Il est donc permis de douter de la pérennité de ce type de solution technique pour résoudre le dysfonctionnement relatif au défaut de gestion intégrée de la ressource en eau douce. D'autant que le durcissement des conflits d'usage n'est pas à exclure, comme en témoigne le recours croissant à des actions en justice et/ou à des formes d'action plus violentes. L'enjeu est donc de s'interroger, dans une perspective plus dynamique, sur les possibilités d'évolution de la proximité organisée.

Vers un renforcement de la proximité organisée ?

Plusieurs éléments complémentaires témoignent d'une évolution des relations entre agriculteurs et ostréiculteurs, susceptible d'améliorer l'efficacité d'un recours au *voice*-concertation. Premier élément, la multiplication des crises en période estivale a fait prendre conscience à l'ensemble des acteurs de l'importance de l'activité ostréicole. Des responsables de l'Ifremer expliquent que, suite à la crise de l'été 2006 et aux opérations coup de poing des conchyliculteurs (blocage de l'entrée du pont de l'île d'Oléron, manifestation à la préfecture, etc.), un dialogue « d'égal à égal » a pu s'instaurer en direct entre les deux collectifs d'acteurs, alors qu'auparavant ce dialogue était le plus souvent intermédié par l'Ifremer. Deuxième élément, la nomination d'une personne issue de la profession conchylicole, d'une part comme vice-président du conseil régional de Poitou-Charentes, en charge de l'agriculture, des cultures marines, de la pêche et du littoral, et d'autre part comme président de la Section régionale conchylicole, renforce la représentation institutionnelle des conchyliculteurs : la position stratégique au sein des institutions régionales permet a

¹⁰ Les ostréiculteurs n'établissent pas une relation directe entre le choix de développer la production d'huîtres triploïdes, initialement introduite pour commercialiser les coquillages en été durant la période de reproduction, et la faiblesse des apports en eau douce, mais ils expliquent que cette variété permet de réduire le cycle de production (les huîtres triploïdes ne se reproduisant pas, elles atteignent une taille commercialisable en deux années environ quand il en faut quatre pour les huîtres diploïdes). Ils cherchent donc à pallier la faiblesse de la croissance par l'introduction d'une technique, en l'occurrence d'une variété, de production différente.

minima une meilleure prise en compte des intérêts de la conchyliculture. Troisième élément, l'existence d'une logique de similitude entre conchyliculteurs et agriculteurs faciliterait l'émergence d'une préoccupation commune à l'échelle de l'organisation territoriale. Le responsable d'une association d'irrigants déclare ainsi que « même si les irrigants sont opposés aux conchyliculteurs, ils estiment qu'il sera toujours plus facile de dialoguer avec eux qu'avec les APN [associations de protection de la nature], car eux aussi sont des travailleurs ».

Un dernier élément décisif a trait au rôle joué par EPTB Charente, émanation des quatre conseils généraux de la région Poitou-Charentes, créé en 1977. Rémi Filali, ancien directeur de l'institution, explique ainsi que cette dernière, en plus de son rôle d'appui technique, est animée depuis quelques années par une réelle volonté de faire dialoguer les différents acteurs, qui a débouché sur la mise en place d'une gestion volumétrique de la ressource, certes non exempte de reproches¹¹, mais qui a permis de réduire certains des dysfonctionnements observés. La chronologie plus précise est la suivante : au début des années 1980, le dialogue existait, mais seulement entre les agriculteurs et les institutionnels. Il a débouché, en 1992, sur la signature d'un protocole de gestion de l'eau. L'EPTB Charente a élargi la concertation à d'autres acteurs, dont ceux du littoral, et notamment aux conchyliculteurs, à partir de 2002, afin d'aboutir à la signature du Plan de gestion des étiages, qui est intervenue en 2004. Cet approfondissement du dialogue entre l'ensemble des parties prenantes a permis de faire émerger un certain consensus (à l'exception notable des associations de protection de la nature) autour de la constitution de réserves en contrepartie d'une réduction des autorisations des prélèvements d'eau pour des usages agricoles, même si des désaccords demeurent, notamment au sujet de leur financement ou de leur montage plus précis.

Conclusion

Nous disposons, à partir du croisement du modèle *exit-voice* de Hirschman et des développements récents de l'économie de la proximité, d'une grille de lecture théorique permettant de mieux cerner l'origine et les modalités de résolution des conflits d'usage environnementaux. L'application au conflit entre agriculteurs irrigants et ostréiculteurs qui se déroule sur le bassin versant de la Charente nous a conduits à entamer l'évaluation du pouvoir heuristique de cette grille théorique.

Il va sans dire qu'il est nécessaire de systématiser ces applications, afin d'évaluer plus précisément nos dévelop-

pements et éventuellement de les amender. Il conviendra notamment de prendre en compte l'hétérogénéité interne à chaque collectif d'acteurs, qu'il s'agisse des conchyliculteurs (conflits internes liés à l'encombrement de l'estran) ou des agriculteurs (conflits entre agriculteurs irrigants, ou entre agriculteurs irrigants et autres agriculteurs), mais aussi d'inclure dans l'analyse d'autres collectifs d'acteurs, par exemple les acteurs de la plaisance, qui sont de plus en plus souvent en conflit avec les conchyliculteurs, suite à la stratégie d'*exit* de ces derniers. Il serait également possible de réinterroger l'hypothèse de rationalité limitée, qui nous conduit à considérer que les acteurs se comportent selon des logiques coût/avantage. Cela permettrait de développer une analyse relevant d'une économie politique élargie, mieux à même d'intégrer les apports des différentes sciences sociales. Un autre enjeu important est de dépasser l'exercice de statique comparative, pour proposer une analyse plus dynamique, consistant à reconstruire précisément l'histoire des conflits environnementaux observés sur les territoires, afin de mieux saisir l'évolution de la proximité organisée (intragroupe et intergroupe), notamment les interdépendances entre les logiques institutionnelles et les logiques de réseaux sociaux, que nous n'avons pu qu'effleurer ici.

Références

- Bélis-Bougouignan, M.-C., Saint Ges, V., 2004. *Les Problématiques environnementales dans la viticulture girondine*, Cahiers du GRES, 2004-14 (<http://cahiersdugres.u-bordeaux4.fr/WP/article.php3?SELECTWP=2004-14>).
- Bellet, M., Colletis, G., Lung, Y. (Eds), 1993. *Économie de proximités*, *Revue d'économie régionale et urbaine*, numéro spécial, 3.
- Bouba-Olga, O., Boutry, O., Guimond, B., Rivaud, A., 2008. *Analyse des conflits d'usage sur le littoral picto-charentais*. Rapport réalisé pour le compte de la DRE Poitou-Charentes, Poitiers.
- Bouba-Olga, O., Chauchefoin, P., Mathé, J., 2006. Innovation et territoire : une analyse des conflits autour de la ressource en eau, *Flux*, 63/64, 32-41.
- Boutry, O., 2007. *Conflits d'usage environnementaux sur le bassin versant de la Charente*. Rapport de stage pour l'Observatoire régional de l'environnement de Poitou-Charentes, Poitiers.
- Bry, C., Holflack, P., 2004. Le bassin versant de la Charente : une illustration des problèmes posés par la gestion quantitative de l'eau, *Le Courier de l'environnement de l'INRA*, 52, 81-87.
- EPTB Charente, 2004. *Plan de gestion des étiages, bassin de la Charente : protocole du PGE* (<http://www.fleuve-charente.net/espace-de-publication/cycle-eau/la-gestion-des-etriages/sujet-etiage/protocole-pge/?searchterm=PGE>).
- Gilly, J.-P., Torre, A., 2000. *Dynamiques de proximité*, Paris, L'Harmattan.
- Granjou, C., Garin, P., 2006. Organiser la proximité entre usagers de l'eau : le cas de la gestion volumétrique dans le bassin de la Charente, *Développement durable et territoires*, dossier 7 : Proximité et environnement (<http://developpementdurable.revues.org/index2694.html>).

¹¹ Cf. Granjou et Garin (2006) pour davantage de développements.

- Héral, M., Bascher, C., Deslous-Paoli, J.-M., 1989. La capacité biotique des bassins ostréicoles, in Traodec, J.-P. (Ed.), *L'Homme et les ressources halieutiques : essai sur l'usage d'une ressource renouvelable*, Plouzané, Ifremer, 225-259 (<http://www.ifremer.fr/docelec/doc/1989/rapport-1511.pdf>).
- Hirschman, A.O., 1970. *Exit, Voice and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- Hirschman, A.O., 1986. *Vers une économie politique élargie*, Paris, Éditions de Minuit.
- Labarthe, P., 2005. Trajectoire d'innovation des services et inertie institutionnelle : dynamique du conseil dans trois agricultures européennes, *Géographie, économie, société*, 2005/3, vol.73, 289-311.
- Loubier, S., Christin, F., Aubry, N., Giry, C., Malaterre, P.-O., Garin, P., 2005. Comment prendre en compte la demande en eau pour l'irrigation dans un contexte de rareté et d'incertitudes sur la ressource : un exemple de combinaison sur le bassin de la Charente en France, *The International Conference of Environmental Science and Technology, 12-13 may, Cyprus*.
- Pecqueur, B., Zimmermann, J.-B. (Eds), 2004. *Économie de proximités*, Paris, Hermes Science Publications.
- Rivaud, A., 2008. Nouvelle gouvernance agricole et trajectoires productives dans les exploitations : vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, *Économies et sociétés*, 42, 1461-1486.
- Rivaud, A., 2009. Éléments de méthode concernant l'enquête réalisée auprès des ostréiculteurs de Marennes-Oléron. Document de travail, CRIEF-TEIR, Poitiers.
- Simon, H., 1982. *Models of Bounded Rationality*, Cambridge (MA), The MIT Press, vol. 1 et 2.
- Torre, A., Caron, A., 2002. Conflits d'usages et de voisinage dans les espaces ruraux, *Sciences de la société*, 57, 94-113.
- Torre, A., Caron, A., 2005. Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage, *Économie et institutions*, 6-7, 183-220.
- Torre, A., Rallet, A., 2005. Proximity and localization, *Regional Studies*, 39, 1, 47-60.
- Torre, A., Zuindeau, B., 2009. Proximity economics and environment assessment and prospects, *Journal of Environmental Planning and Management*, 52, 1, 1-24.
- Toulhoat, L., 2008. *Éléments de compréhension des stratégies de captage naturel de l'huître creuse (Crassostrea gigas) des ostréiculteurs de Charente-Maritime*. Mémoire de fin d'études, Ifremer/ISARA, Lyon.

Reçu le 13 février 2008. Accepté le 30 juin 2009.